

Michel Barde

Un couple au salaire minimum: 100 000 francs!



Photo: m. à d.

Après l'initiative Minder, celle de l'Union syndicale suisse visant à instaurer un salaire minimum qu'elle fixe à 4000 francs par mois, ravive les inquiétudes. Outre qu'elle soustrait aux partenaires sociaux l'un des enjeux essentiels de leur relation et de leurs négociations, elle occulte toutes les différences liées aux régions et aux secteurs d'activité et menace ainsi l'emploi et la survie de nombre d'entreprises. Comment la gauche, qui prétend défendre les plus faibles, peut-elle prendre le risque d'écarter du marché du travail des personnes – notamment des jeunes – dont le handicap est de n'être que peu ou pas qualifiées? L'initiative atteint, par ses chiffres-mêmes, des dimensions hors normes: 4000 francs par mois, c'est 48 000 francs par an. En couple, si les deux partenaires sont au salaire minimum, c'est près de 100 000 francs par an. Loin d'éviter un soi-disant «dumping salarial» au détriment des résidents de ce pays, un tel pactole ne fera qu'attirer les migrants et les frontaliers et attiser le populisme en Suisse. Plus dévastatrice encore, l'initiative 1:12 des Jeunes socialistes pourrait amener de grandes entreprises à quitter le pays, mettant en péril leurs sous-traitants et menaçant le fragile équilibre des finances publiques fondé sur une très forte progressivité fiscale.

Au moment où, sur le plan bancaire et celui de la fiscalité des entreprises, notre pays est soumis à de lourdes pressions, il est assez éprouvant de voir que, de l'intérieur, une autre ini-

tiative s'en prenne aux forfaits fiscaux dont l'abolition, là aussi, pèsera sur le dos des contribuables. Il faut lire à ce sujet l'hebdomadaire «Courrier International» qui, dans son édition du 18 avril, publie tout un dossier sur le Qatar, sa diplomatie et ses investissements. Ces derniers, suite à une lourde intervention de l'ancien président Nicolas Sarkozy, bénéficient en France d'exemptions fiscales sur tous les revenus du capital des propriétés détenues par les sociétés qataries. Qu'on vienne ensuite nous donner des leçons de morale et de vertu républicaine à quelque chose d'exaspérant, qui ne peut, répétons-le, que favoriser le populisme.

L'éclatement des partis politiques, en Suisse, en est un symptôme. Il est de plus en plus difficile de trouver des majorités et les partis gouvernementaux s'en trouvent affaiblis, ce qui affaiblit le pays et rend plus aléatoire la définition d'une politique et d'une stratégie de négociation. Car si l'Europe est en crise, si elle n'a plus les leaders qui, au lendemain de la guerre, se sont naturellement affirmés face aux périls, elle reste notre environnement premier et notre principal partenaire commercial.

Cela implique d'être unis dans une négociation de partenariat et non de conflit. Cette philosophie est d'autant plus importante que nous aurons à faire face aux initiatives contre l'immigration (UDC et Ecopop) et au referendum sur les conséquences de l'intégration de la Croatie à l'UE sur la libre circulation. Cette immigration pose incontestablement certains problèmes en Suisse, comme dans d'autres pays. Mais il serait plus sage de trouver des alliés pour en discuter que de s'y opposer tout seuls avec le risque de faire capoter les accords qui nous lient avec l'Union européenne.

Dans la difficile mosaïque politique de notre pays, le problème, au fond, est d'arriver à privilégier la vision et la stratégie communes par rapport aux intérêts divergents. Rien de nouveau. Sauf l'urgence. ■

Michel Barde est ancien délégué patronal suisse à l'OIT.